
Juillet 2019 – Pour une Ecole de la confiance

- Lutte contre le décrochage scolaire et la pauvreté
- 16-18 ans : droit d'intégrer un parcours adapté à ses besoins
- **Obligation de formation, d'emploi**, de service civique engagement dans un dispositif
- **SRE** : structure de retour à l'école (micro-lycée, E2C)
- **FOQUALE / PSAD** : accompagnement + affectation sur les places disponibles, SRE dans chaque académie, SC, clauses sociales de formation
- **E2C** : parcours de 6 mois pour une remise à niveau en fin de collège + intégration sociale et professionnelle en stage en entreprise (56% sorties positives)
- **EPIDE** (établissement public d'insertion dans l'emploi) : 2 mois à l'internat dont le but est la resocialisation (20 centres en France) – Remise à niveau + valeurs militaires
- **SMA / SMV** pour les 18/25 ans exclus du marché du travail (6 à 12 mois)

Juillet 2020 Plan « Un jeune, une solution »

(dossier de presse)

- Faciliter l'entrée dans la vie professionnelle
- **Orienter** et **former** 200 000 jeunes vers les secteurs et métiers d'avenir
- **Accompagner** 300 000 jeunes éloignés de l'emploi (parcours d'insertion sur mesure)
- **Des places de formations supplémentaires** pour les lycéens et étudiants, CAP, BTS
- **Des campus connectés** pour élargir les possibilités de poursuite d'études pour les jeunes éloignés des grandes métropoles.
- **Un CAP en trois ans** pour les élèves en grandes difficultés (2^e année étalée sur 2 ans).
- **Des missions d'utilité sociale** (+100 000 services civiques)
- **Des nouvelles formations qualifiantes** vers des métiers d'avenir : transition écologique, numérique, soin et santé, secteurs du PLAN DE RELANCE (tourisme, industrie, agriculture...)
- **Des formations numériques**
- **Des parcours personnalisés** pour les décrocheurs de 16-18ans